

# Synthèse

Magazine municipal N°115 - octobre 2024



MOURMELON LE GRAND

[www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

# SOMMAIRE

- P. 3 ÉDITO
- P. 4 ÉTAT CIVIL / EN BREF
- P. 5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES
- P. 6 LA RENTRÉE SCOLAIRE
- P. 7 VIE ASSOCIATIVE
- P. 8 ENVIRONNEMENT
- P. 10 PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN
- P. 13 TRAVAUX
- P. 14 URBANISME
- P. 15 ARMÉE
- P. 16 ÉCONOMIE LOCALE
- P. 17 CHÂLONS-AGGLO
- P. 18 CULTURE
- P. 19 MÉDIATHÈQUE
- P. 20 AGENDA

[www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

## INFOS PRATIQUES

### PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.  
Parking de 50 places

### LA MAIRIE

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h ;
- Du lundi au vendredi, de 14h à 17h ;
- Fermeture le mardi matin.

Téléphone : 03 26 66 10 44

### FRANCE SERVICES

- Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h ;
- Mardi de 14h à 17h ;
- Mercredi de 14h à 18h ;
- Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h ;
- Vendredi de 14h à 17h

Téléphone : 03 26 66 10 44

### CARTES D'IDENTITÉ, PASSEPORTS

Uniquement sur rendez-vous :  
[www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

- Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h ;
- Mardi et vendredi de 14h à 17h ;
- Mercredi de 14h à 18h ;
- Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h

### LA MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
- Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 03 26 66 57 07  
[mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org](http://mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org)

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur rendez-vous.  
Téléphone : 03 26 66 10 44

### LA POLICE MUNICIPALE

Permanence en mairie, sans rendez-vous.  
Le vendredi de 14h à 15h.

### LA MISSION LOCALE

Permanence le vendredi de 9h à 12h.  
Téléphone : 03 26 68 54 02  
Courriel : [contact@ml-chalons.fr](mailto:contact@ml-chalons.fr)

### L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h.  
Téléphone : 03 26 60 85 09

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Collège Henri Guillaumet, Guy Mauvarin, Familles Rurales, CADM Tennis, COMECIA, 501<sup>e</sup> RCC

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

#### COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»

Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail ([contact@villedemourmelonlegrand.fr](mailto:contact@villedemourmelonlegrand.fr)). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr).





## Des projets d'ampleur en voie de réalisation

Si l'année 2023/2024 a été marquée par la création de nouveaux services à la population (cartes nationales d'identité, passeports, Relais France Services, Relais Petite Enfance), 2024/2025 verra se concrétiser des projets ambitieux sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années :

- la création de la voie douce reliant Mourmelon-le-Grand à la gare de Mourmelon-le-Petit ;
- la construction du complexe sportif. Les entreprises doivent remettre leurs offres pour la mi-octobre, pour un commencement des travaux au premier trimestre 2025 ;
- les études sur les terrains « Beauferey » et « du Grand Mais » seront poursuivies et les projets finalisés pour la fin 2025 ;
- rue Gouraud, concernant les différentes acquisitions réalisées par la commune, un projet définitif sera arrêté courant 2025.

L'ensemble de ces projets ne répondant qu'à une seule ambition, concourir à l'attractivité de notre commune et contribuer à son développement.

En cette période de rentrée, je tiens à souhaiter la bienvenue à toutes celles et ceux qui sont arrivés dans notre commune cet été. J'espère qu'ils seront séduits par la qualité du cadre de vie et des services que nous nous efforçons de mettre à leur disposition.

A cette occasion, je rappellerai que c'est en 2025 que nous accueillerons le jury national des Villes et Villages Fleuris pour, je l'espère, obtenir le maintien de notre label « 4 fleurs ».

Je suis par ailleurs heureux d'accueillir le Général de division François-Yves Le Roux, nouveau commandant du COMECIA et de la Base de Défense de Mourmelon-Mailly, ainsi que le Colonel Cyrille Clément, nouveau chef de corps du 501<sup>e</sup> RCC.

A chacun d'entre vous, petits et grands, je souhaite une excellente rentrée.

Pascal JALOUX,  
Maire de Mourmelon-le-Grand

Toute reproduction, même partielle, d'éléments graphiques ou de contenu du magazine «Synthèse» est strictement interdite sans autorisation préalable de la Ville de Mourmelon-le-Grand, sauf dans les cas prévus par l'article L. 122-5 du code de propriété intellectuelle.

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité  
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

**17 mai**, Lyam de Kévin Guede et Aurore Brousmiche  
**24 mai**, Axel de Anthony Verwee et Laetitia Robert  
**26 mai**, Lucas de Jonathan Bour et Angelina Dos Santos Pereira  
**6 juin**, Romie de Yvan Denni et Lolita Beaurain  
**11 juillet**, Clémence de Antoine Lelarge et Caroline Hautenne  
**18 juillet**, Lucie de Corentin Adjir et Imene Chergui  
**25 juillet**, Léo de Vincent Beloin et Marion Faye  
**31 juillet**, Thayla de Ludovic Dedeste et Nancy Custos  
**3 août**, Iléana de Thomas Pierre et Laetitia Absalon  
**10 août**, Robin de Rémy Malon et Charlotte Boudon  
**25 août**, Robin de Sébastien Paté et Eléonore Grojean

## MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

**29 juin**, Florian Gaidry, chauffeur poids lourd et Sophie Soulas, assistante administrative  
**29 juin**, Raphaël Perrin, ouvrier viticole et Mélanie Guillier, auxiliaire de puériculture  
**29 juin**, Sandrine Cormarie, préparatrice de commandes et Marlène Varoquier, vigneronne

**13 juillet**, Ludovic Duvauchelle, militaire et Stéphanie Rodier, accompagnant d'enfants en situation de handicap  
**20 juillet**, Steven Delandre, auto-entrepreneur et Sarah Phulpin, accompagnant d'enfants en situation de handicap  
**20 juillet**, Ludovic Hechter, militaire et Stéphanie Gourlain, coiffeuse  
**27 juillet**, Axel Matyaszczyk, militaire et Amélie Malysse, secrétaire  
**3 août**, Artur Da Silva Santos, chauffeur de taxi et Yannick Thomas, chauffeuse de taxi  
**10 août**, Rémi Forçard, employé de la fonction publique et Ludivine Audibert, conseillère en bien être  
**17 août**, Julien Vincent, ingénieur d'étude et Alexandra Margez, vétérinaire osthéoopathe  
**17 août**, Ernest Teriitemataua, soudeur et Gwendoline Sérant, agent de service hôtelier

## DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

**4 juin**, Marie-José Dubois veuve Joannès, dans sa 65ème année  
**5 juin**, Jocelyne Gérard épouse Fontaine, dans sa 66ème année  
**17 juin**, Geoffrey Meire, dans sa 37ème année  
**2 juillet**, Jacques Carème, dans sa 96ème année  
**3 juillet**, Eric Charbonnier, dans sa 64ème année  
**10 juillet**, Denise Ramdani veuve Lestrehan, dans sa 96ème année  
**6 septembre**, Marilyne Allié épouse Goyeux, dans sa 61ème année

## EN BREF

**Accueil de loisirs** – La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances de la Toussaint : du lundi 21 au vendredi 25 octobre (5 jours) et du lundi 28 au jeudi 31 octobre (4 jours, le vendredi 1er novembre étant férié). Les inscriptions se dérouleront soit en ligne sur l'Espace Famille Inoé du jeudi 3 au mardi 8 octobre, soit en mairie les jeudi 3 et vendredi 4 octobre (sur rendez-vous uniquement). Renseignements au 03 26 66 10 44 ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr).

**Chiens de catégorie** – Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une réglementation spécifique. En France, ils sont classés en 2 catégories : chiens d'attaque (1ère catégo-

rie) et chiens de garde et de défense (2ème catégorie). Les propriétaires sont soumis à certaines obligations (permis de détention, évaluation comportementale de l'animal, etc.). Très important : dans les espaces et lieux publics, ces chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse et munis d'une muselière adaptée. Pour tout renseignement, se rapprocher de la police municipale au 03 26 66 10 44.

**Don du sang** – La prochaine collecte de sang est programmée le mercredi 30 octobre de 15h30 à 19h30 au centre culturel Napoléon III. Rappel des conditions pour pouvoir donner : avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kg et être reconnu(e) apte le jour de la collecte. Réservez votre

rendez-vous en ligne sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>. Renseignements au 03 26 49 33 00.

**Fleurissement** – La cérémonie de remise des récompenses du concours communal de fleurissement aura lieu le lundi 7 octobre à 18h30 dans la salle d'assemblée de la mairie.

**Sms** – Régulièrement, il nous est signalé la réception de sms évoquant des aides de l'État pour l'installation de panneaux solaires. Ces derniers commencent par « Ville : Mourmelon le Grand... ». Il ne s'agit en aucun cas de messages envoyés par la municipalité. **En effet, nous n'envoyons jamais de sms.** En cas de doute, la mairie se tient à votre disposition au 03 26 66 10 44.

## Cérémonie du 11 novembre

À l'occasion du 106ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, une cérémonie sera organisée en deux temps le lundi 11 novembre 2024.

Rassemblement à 10h15 devant la mairie (rue Joffre), puis cérémonie au cimetière civil à 10h30, suivie d'une seconde cérémonie à 11h15 au cimetière militaire. Ces commémorations seront présidées par le Colonel Taillandier, commandant-adjoint de la Base de Défense et Pascal Jaloux, Maire de Mourmelon-le-Grand.

Participeront à cette cérémonie, le 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat et son étendard, les anciens combattants et leurs porte-drapeaux, les Sapeurs-Pompiers de Mourmelon-le-Grand et la classe de Défense du collège Henri Guillaumet.

L'ensemble des mourmelonnais est invité à participer à cette cérémonie commémorative qui se clôturera par un défilé des militaires du 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat.

# DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



**1) 31 mai** : Anne Roumanoff affiche complet au centre culturel. **2) 1<sup>er</sup> juin** : balade à vél'eau organisée par Châlons Agglo. **3) 1<sup>er</sup> juin** : inauguration de l'exposition Jeux Olympiques proposée par le service Sport et Jeunesse. **4) 8 juin** : 2<sup>e</sup> édition, à Mourmelon-le-Grand, des jeux intervillages. **5) 15 juin** : la soirée du Solstice. **6) 18 juin** : cérémonie commémorative du 84<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940. **7) 19 juin** : inauguration du réaménagement de l'espace extérieur des logements collectifs de Nov'Habitat de la rue du Couchant. **8) 28 juin** : collecte alimentaire au collège. **9) 5 juillet** : Gala 2024 des sportifs méritants. **10) 18 août** : Relais Petite Enfance (RPE) – Sortie au marché, réalisation d'assiettes créatives de fruits par les enfants et pique-nique pour clôturer la matinée. **11) 7 septembre** : 35<sup>e</sup> édition du Carrefour des Associations organisé par Animation et Loisirs.

## Les effectifs scolaires restent dans la moyenne

De la petite section de maternelle à la troisième, ce sont 1052 élèves qui ont effectué leur rentrée au sein des établissements scolaires mourmelonais. Avec 1059 élèves inscrits en 2023, 1 073 en 2022 et 1 060 en 2021, les effectifs de cette nouvelle année scolaire restent ainsi dans la moyenne habituelle.

### La rentrée 2024 à Mourmelon-le-Grand c'est...

- 2 écoles maternelles (gérées par Châlons-Agglo)
- 2 écoles élémentaires (gérées par Châlons-Agglo)
- 1 collège (géré par le Conseil Départemental)
- 199 élèves de maternelle (9 classes)
- 350 élèves en élémentaire (15 classes)
- 503 collégiens (19 classes)



### À l'école primaire du Terme Hilaire

Depuis la rentrée 2023, les écoles maternelle et élémentaire du Terme Hilaire ont fusionné, ne formant plus qu'un seul et unique établissement officiellement appelé « école primaire du Terme Hilaire ». La direction de cette école est assurée par Gaëlle Rigollet.

Pour la rentrée 2024, 307 élèves sont scolarisés dans 13 classes : 1 classe de 24 PS (Mme Garet), 1 classe de 23 PS/MS (Mme Verneau), 1 classe de 23 MS (Mme Guillemot), 1 classe de 22 MS/GS (Mme Chrisment), 1 classe de 24 GS (Mme Monvoisin/Mme Colas), 1 classe de 20 GS/CP (Mme Delcourt), 1 classe de 22 CP (Mme Krein), 1 classe de 24 CE1 (Mme Pticek), 1 classe de 25 CE1/CE2 (Mme André), 1 classe de 25 CE2 (Mme Pawlowski) et 1 classe de 25 CM1 (Mme Matagne), 1 classe de 24 CM1/CM2 (Mme Roy), et 1 classe de 26 CM2 (Mme Vanthournout).

### Au collège Henri Guillaumet

Pour la rentrée 2024, 503 élèves sont scolarisés dans 19 classes sous la direction d'Éric Leclère : 128 en sixième (5 classes), 118 en cinquième (4 classes), 110 en quatrième (4 classes), 137 en troisième (5 classes) et 10 en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (1 classe).



### À l'école maternelle Saint-Exupéry

Pour la rentrée 2024, 83 élèves sont scolarisés dans 4 classes sous la direction de Christelle Hijosa : 1 classe de 21 PS (Mme George), 1 classe de 20 PS/MS (Mme Hijosa), 1 classe de 21 MS/GS (Mme Vanderheyden) et 1 classe de 21 GS (Mme Falcou).

PS : petite section / MS : moyenne section / GS : grande section

### À l'école élémentaire Saint-Exupéry

Pour la rentrée 2024, 159 élèves sont scolarisés dans 7 classes sous la direction de Julie Simon : 1 classe de CP (Mme Artico), 1 classe de CP/CE1 (Mmes Jacquet et Zourane), 1 classe de CE1 (Mme Dambré), 1 classe de CE2 (Mme Hauteville), 1 classe de CE2/CM1 (Mme Antégnard), 1 classe de CM1/CM2 (Mmes Simon et Krebs) et 1 classe de CM2 (Mmes Lourdez et Bogli).



## Familles Rurales : une récompense utilisée à bon escient

Fin 2023, la gendarmerie et le collège Henri Guillaumet coorganisaient une journée dédiée à l'égalité. À cette occasion, l'association « Familles Rurales, territoire entre Suipe et Vesle » avait alors reçu – sur proposition de la municipalité – un prix de 1 000 €. Cette récompense, composée de 800 € offerts par la gendarmerie et 200 € par le collège, avait pour but de saluer les services rendus par cette association aux familles de la région Mourmelon-Suippes. La somme a depuis été utilisée au profit des élèves mourmelonnais.

### Tisser des liens intergénérationnels

Grâce à cette généreuse contribution, l'association « Familles Rurales, territoire entre Suipe et Vesle », présidée par Danielle Hauteceur, a organisé, les 31 mai et 7 juin derniers, deux après-midis intergénérationnels au sein des écoles élémentaires du Terme Hilaire et Saint-Exupéry, en collaboration avec la gendarmerie. Ces événements ont impliqué les élèves de CM1 et CM2 dans des activités enrichissantes et éducatives. Au programme : présentation de diapositives d'objets d'antan, échanges intergénérationnels et ateliers de jeux.

Enfin, l'association a offert aux élèves des nichoirs pour mésanges et rouges-gorges, les sensibilisant ainsi à l'importance de la protection de la faune locale. Les après-midis se sont achevés sur une note joyeuse et conviviale avec un goûter offert aux enfants.



### La halte-répit « Family'air » toujours à la recherche de bénévoles

L'association « Familles Rurales, territoire entre Suipe et Vesle » recherche des bénévoles pour relancer la halte-répit de Mourmelon. Baptisée « Family'air », celle-ci permet de soulager les aidants familiaux de personnes atteintes d'une maladie dégénérative.

Durant 3 heures chaque semaine, les personnes atteintes de l'une de ces maladies (Alzheimer, Parkinson, corps de Lewy, séquelles d'AVC, troubles cognitifs, etc.) sont accueillies dans un cadre sécurisé où sont proposées des activités ludiques et adaptées.

Renseignements auprès de la présidente, Danielle Hauteceur, par mail à [s.hauteceur@orange.fr](mailto:s.hauteceur@orange.fr) ou par téléphone au 03 26 64 54 80.

## CADM Tennis : une « entrée de rêve » à Roland Garros pour deux jeunes licenciés

Le club de tennis mourmelonnais, présidé par Nicolas Chauvin, a été sélectionné pour participer à l'opération « Entrée de rêve » orchestrée par la Fédération Française de Tennis (FFT). Deux jeunes licenciés ont ainsi eu l'immense privilège d'accompagner les joueurs lors de leur entrée à Roland Garros.

Cette année, sur plus de 7 800 clubs affiliés FFT, seuls 86 ont été sélectionnés pour participer à l'opération « Entrée de rêve », soit un ratio de 1,1 %. Cette chance minime d'être sélectionné, le CADM Tennis l'a saisi et a ainsi pu en faire profiter deux de ses jeunes joueurs (un garçon et une fille).

Les entraîneurs du club ont décidé de récompenser les enfants qui avaient le plus joué cette saison, à savoir Alicia et Flavien. C'est le 4 juin dernier que les jeunes licenciés ont eu l'immense privilège d'accompagner Carlos Alcaraz (joueur espagnol, numéro 3 mondial) et Stéfanos Tsitsipás (joueur grec, numéro 12 mondial) lors de leur entrée sur le court Philippe-Chatrier.

Les enfants ont donc foulé pour la première fois la terre battue du court central de Roland Garros et, qui plus est, avec deux grands champions. Ils ont également pu découvrir les coulisses du central, repartir avec leur tenue et assister à la rencontre en tribune. Il ne fait aucun doute que ce souvenir restera gravé à vie dans leur mémoire !



# ENVIRONNEMENT

## Intégrer la notion de développement durable à tous nos projets

Primée pour son fleurissement depuis 2002, notre commune s'est vu décerner en 2008 le prestigieux label « Ville 4 fleurs » par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Ce titre n'étant pas accordé de manière définitive, il est régulièrement remis en jeu. Ce fut ainsi le cas en 2011, 2015, 2018 et 2021 avec, à la clé, un label confirmé pour au minimum trois années supplémentaires. Initialement programmée en 2024, la visite du jury national a été reportée, à notre demande, à l'été 2025, en raison de nombreux chantiers opérés dans la commune cette année. Si le fleurissement et l'embellissement de notre ville sont évidemment analysés par le jury, d'autres critères sont également pris en compte comme le développement durable. Un aspect important pour notre commune puisque, depuis plusieurs années maintenant, tous nos projets (travaux, achats, méthode de travail, etc.) intègrent cette notion. En voici quelques exemples.



### La gestion différenciée des espaces verts



Mise en place fin 2023, la gestion différenciée est un plan d'action, d'entretien et d'aménagement des espaces verts communaux qui prend en considération leur vocation, en limitant les interventions sur place et en faisant usage de méthodes d'entretien alternatives et durables.

Ainsi, cinq zones ont été adoptées. Chacune d'entre elles dispose d'une palette végétale spécifique, d'un type d'entretien bien défini et d'un niveau de propreté urbaine adapté. À cela s'ajoute trois secteurs possédant chacun un entretien spécifique : la zone artisanale du Tumoy, le cimetière et les terrains du stade municipal.

### Le paillage des massifs

Le paillage des arbustes et des massifs de vivaces est utilisé sur l'ensemble de nos aménagements paysagers pérennes. Différents types de paillage naturel sont utilisés sur nos massifs arbustifs. D'une part, le broyat des résidus d'élagage de feuillus issus de l'entretien du patrimoine arboré de la ville. D'autre part, le bois raméal fragmenté (BRF) issu majoritairement d'arbres feuillus provenant exclusivement de la Marne. Enfin, les massifs de plantes vivaces sont quant à eux paillés avec du chanvre provenant de l'Aube, département voisin. En plus de limiter l'évaporation en eau et le développement des adventices, le paillage présente un attrait esthétique et permet d'enrichir le sol.

### La plantation d'arbres

Au total, depuis l'hiver 2023, 63 arbres ont été plantés sur le territoire communal. Ces derniers sont issus de 21 variétés différentes pour plus de biodiversité. Cela concerne 20 arbres d'alignement au lotissement du Buisson Filot II, 21 arbres dans le square du Petit Prince (lotissement du Buisson Filot II), 18 arbres d'alignement le long de la sente piétonne de la rue du 11 novembre 1918, 2 arbres dans la cour de l'espace Léon Bourgeois, 2 arbres dans la cour de l'ancienne primaire Léon Bourgeois. D'autres plantations sont envisagées le long de la sente piétonne du lotissement Buisson Filot I, en entrée de ville rue de Baconnes, sur le parking du stade municipal et autour du futur complexe sportif.

### Les réserves d'eau pluviale

Depuis de nombreuses années, une cuve de 50 000 litres d'eau est



installée aux ateliers municipaux, permettant de récupérer toute l'année les eaux de toiture. En 2020, une seconde cuve, de 44 000 litres, a été intégrée à la construction de cellules artisanales en zone du Tumoy. Enfin, une troisième cuve de récupération des eaux de toiture, de 50 000 litres, sera intégrée au futur complexe sportif qui remplacera le gymnase Saint-Martin.

Avec une capacité totale de 144 000 litres d'eaux pluviales, il ne sera désormais plus utile d'utiliser l'eau du réseau public pour arroser les végétaux ou encore nettoyer les espaces et les mobiliers publics (parvis, aires de jeux, bancs, balayage des voiries, etc.).



### Augmentation des subventions communales

Depuis plusieurs années maintenant, la Ville subventionne l'achat d'un récupérateur d'eau ou d'un composteur. Ces subventions ont par ailleurs été augmentées l'an dernier passant ainsi de 20 à 30 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau et de 7 à 10 € pour l'achat d'un composteur. Nous rappelons que cette aide est réservée aux habitants de Mourmelon-le-Grand pour l'achat de l'un ou l'autre de ces équipements. Conditions détaillées en mairie ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

### La mobilité électrique

La municipalité a fait l'acquisition, en 2016, d'un petit véhicule utilitaire électrique pour les agents de la propreté urbaine (Goupil G3). Un autre véhicule utilitaire électrique, de plus grande capacité (Goupil G6), a ensuite rejoint la flotte municipale en 2022.

Concernant les Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE), 2 bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sont installées depuis octobre 2020 sur le parking du pôle public. Celles-ci sont gérées par le Syndicat intercommunal d'énergies de la Marne (SIEM). L'installation d'autres bornes est programmée aux abords du square du Petit Prince (lotissement du Buisson Filot II) et sur le parking du futur complexe sportif.



### La rénovation énergétique

Pour donner suite aux études de rénovation énergétique du gymnase du Terme Hilaire, des études sur l'ensemble du parc immobilier communal sont en cours. Celles-ci se présentent sous la forme d'un Schéma Directeur Énergie (SDE). Cette démarche permet à la Ville de disposer de conseils techniques et économiques permettant d'améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti, de diminuer les charges de fonctionnement liées aux dépenses énergétiques et de respecter les exigences réglementaires du « Décret tertiaire ». La municipalité sera alors en mesure de connaître les économies d'énergies réalisables en fonction des différents investissements.

Les conclusions du SDE proposeront différents scénarios répondant aux multiples objectifs énergétiques et aux obligations du Décret tertiaire établissant ainsi un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce dernier intégrera la rénovation énergétique du gymnase du Terme Hilaire (dont les études ont déjà été menées) et la rénovation de la salle Louisiane planifiée en 2026 (après l'ouverture du futur complexe sportif).

### Le photovoltaïque

L'installation de panneaux solaires photovoltaïques permet de participer activement au développement des énergies renouvelables. C'est en ce sens que la Ville a lancé, en janvier dernier, une étude concernant la potentielle installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs sites communaux (espace Léon Bourgeois, centre culturel Napoléon III, salle Louisiane, pôle public, stade municipal, etc.).

Autre exemple. Concernant le futur complexe sportif, nous souhaitons que ce dernier soit exemplaire en termes de performances énergétiques. C'est pour cela que, dès la phase de conception du bâtiment, il a été convenu d'installer des panneaux solaires photovoltaïques en toiture.

### Rénovation de l'éclairage public

Afin de permettre une gestion plus fine de l'éclairage public, il a été décidé de rénover le parc communal sur une dizaine d'années en déployant un système de télégestion des luminaires.

Chaque luminaire sera communicant et pilotable à distance. Selon la politique d'éclairage établie par la Ville, il sera par exemple possible de créer des plannings d'éclairage afin de diminuer la puissance des luminaires selon les horaires. Ainsi, cette gestion permet à la fois de conserver un éclairage allumé toute la nuit (tout en réalisant 80% d'économie d'énergie), mais aussi de diminuer la « pollution lumineuse ». L'éclairage du nouveau lotissement du Buisson Filot II a d'ores et déjà été mis en œuvre selon cette télégestion.

Autre exemple, sur les parkings ou dans les parcs et jardins, il sera possible d'équiper ces candélabres connectés avec des détecteurs de présence. Ainsi, selon le mode choisi, il sera possible d'éteindre et d'allumer complètement ou de diminuer et remonter la puissance en cas de présence. Enfin, concernant les parcs et jardins, la couleur de chauffe des luminaires sera limitée à 2400 kelvin et permettra de diminuer les nuisances lumineuses pour la faune et la flore.

# REVITALISATION

## Premier bilan du programme « Petites Villes de Demain »

Plus de trois ans après notre nomination au programme « Petites Villes de Demain » (PVD), nous dressons un premier bilan des opérations menées à terme, mais aussi en cours et à venir, dans le cadre de ce programme national.

### Petit rappel

« Petites Villes de Demain » (PVD) est un programme national lancé le 1er octobre 2020 et porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Son objectif est de donner aux élus des communes rurales de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de développement et de revitalisation.

### Dans le cas de Mourmelon-le-Grand...

C'était en février 2021. Un courrier du Préfet de la Marne nous signifiait que Mourmelon-le-Grand était officiellement labélisée « Petites Villes de Demain ». Quatre mois plus tard, nous signions la convention d'adhésion avec les différents partenaires que sont, la Banque des Territoires, la Préfecture de la Marne, la Région Grand Est, le Département de la Marne et la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne.

S'ensuivit, en mars 2023, la signature de la convention-cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Celle-ci fixant alors les orientations stratégiques retenues, à savoir : l'habitat, l'économie et le commerce, les équipements et espaces publics, la mobilité et enfin l'environnement et l'énergie.

Trois ans après cette nomination, des projets ont d'ores et déjà été menés à terme dans le cadre de ce dispositif, certains sont en cours de réalisation et d'autres enfin sont imaginés.

### Les projets réalisés

#### • Installation d'un musée numérique dans le cadre de Micro-Folie

Notre commune s'est portée candidate dans le cadre de l'appel à projets « Micro-Folie » porté par le Ministère de la Culture et coordonné par le Parc de la Villette. Ce musée numérique, réunissant des centaines de chefs-d'œuvre de 12 institutions et musées nationaux, est situé au sein de l'auditorium de la mairie. Mis en service en mars 2022, l'investissement pour l'installation de ce musée numérique s'élève à 23 988,50 € HT et a été subventionné par l'État à hauteur de 19 146,80 € (79,8 %).

#### • Partenariat avec Enedis

La municipalité et Enedis ont souhaité collaborer d'une façon nouvelle, dynamique et innovante autour de grandes thématiques liées à la transition énergétique. Par conséquent, les deux parties ont signé une convention de partenariat en date du 6 janvier 2023 et pour une durée de trois ans.

#### • Création d'un city-stade

Implanté à proximité du skate-park, près du centre culturel Napoléon III, le city-stade regroupe l'ensemble des activités sportives en accès libre (football, volley, basket, handball, etc.).

Mis en service en mai 2023, cet équipement est chiffré à 68 170,00 € HT et a été subventionné à hauteur de 54 516,88 €, soit près de 80 % : 27 268 € par l'État, 14 462,88 € par la Région Grand Est et 12 786 € par le Département de la Marne.



La Micro-Folie de Mourmelon-le-Grand a ouvert ses portes en 2022



Signature de la convention de partenariat avec Enedis

- **Étude d'opportunité pour la création d'une liaison douce entre Mourmelon-le-Grand et la gare de Mourmelon-le-Petit**

Avant de lancer officiellement le projet de création d'une liaison douce entre les deux Mourmelon, une étude d'opportunité a dû être réalisée. Celle-ci comprenait les comptages multimodaux sur la route départemental 19 réalisés en juin 2023 par l'intermédiaire d'une caméra de comptage à double sens installée le long de la RD19 dans le but de mesurer et quantifier, au cours de 7 jours consécutifs, les flux motorisés et actifs (piétons, cyclistes, etc.).

Le coût de cette opération s'est élevé à 2 148,00 € TTC. Une subvention de 1 074 €, soit 50 %, a été versée par la Région Grand Est (crédits de la Banque des Territoires).

- **Création d'une structure France Services**

Installée au sein du pôle public, la structure France Services a été mise en service en décembre 2023. Elle fonctionne cinq jours par semaine, du lundi au vendredi, avec 24 heures hebdomadaires d'ouverture au public. Trois agents polyvalents France Services sont présents pour accueillir et accompagner les usagers dans les démarches du quotidien de premier niveau. La structure est également constituée d'un espace de confidentialité et d'un espace numérique en accès libre.

Concernant l'investissement (mobiliers de bureau, matériel informatique, borne, signalétique extérieure), le coût réel représente 11 167,22 € HT.

Pour le fonctionnement 2023, nous avons reçu une subvention de l'État de 35 000 € ainsi qu'une subvention de Châlons-Agglo de 12 000 € pour le démarrage de la structure sur une durée de 12 mois. Enfin, pour le fonctionnement 2024, une subvention de l'État de 40 000 € a été octroyée à la commune.

- **Réalisation d'un schéma directeur de rénovation de l'éclairage public**

Ce projet comprenait deux phases. La première consistait à dresser l'inventaire et une analyse sur les 19 armoires ainsi qu'un diagnostic des 881 foyers lumineux et la seconde à réaliser un schéma directeur de rénovation chiffré et hiérarchisé.

Cette étude a représenté une enveloppe de 11 640 € TTC, subventionnée à hauteur de 8 730 €, soit 75 % : d'une part 5 820 € par la Région Grand Est (crédits de la Banque des Territoires) et d'autre part 2 910 € par la SASU FNCCR dans le cadre de l'appel à projets Lum'ACTE.

- **Création d'un Relais Petite Enfance (RPE)**

Le RPE est un service d'accueil du jeune enfant qui permet d'accompagner les parents dans leur parcours de recherche d'un mode accueil mais aussi les assistantes maternelles qui souhaitent des informations sur leurs droits et devoirs, participer à des ateliers d'éveil, être mises en relation avec les parents, etc.

Mis en service en avril 2024, le coût prévisionnel d'investissement de ce nouveau service public s'élève à 6 524 € HT, subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales à 80 %, soit 5 219 €.

Concernant les coûts de fonctionnement, la CAF prévoit d'attribuer une subvention dégressive sur 3 ans à savoir 10 600 € pour 2024, 8 000 € pour 2025 et 5 300 € pour 2026. À cela s'ajoutera la prestation de service RPE représentant 43 % du coût de fonctionnement (montants non-précisés à ce jour) et un « bonus territoire CTG » de 12 500 €.

- **Aménagement d'un square au sein du lotissement « Buisson Filot II »**

Ouvert au public en juin 2024 et officiellement baptisé « Square du Petit Prince », ce projet incluait la création d'aires de jeux, d'un parcours d'équilibre et d'un amphithéâtre mais aussi un aménagement paysager et l'implantation de mobilier urbain.

Son coût s'élève à 173 224 € HT pour lequel la Région Grand Est a attribué une subvention de 51 378 € (30 %) au titre du « Soutien au renforcement des centralités rurales et urbaines ».

- **Élaboration d'un schéma directeur de redynamisation commerciale**

Cette étude, menée par la CCI Marne-Ardenne, porte sur la réalisation d'un diagnostic commercial à vocation opérationnelle. Elle a été restituée en juillet dernier et son coût est de 14 616 € TTC. Une subvention de 50 %, soit 7 308 €, a été attribuée par la Région Grand Est (crédits de la Banque des Territoires).



Installation d'un city-stade près du skate-park



Ouverture de la structure France Services au sein de la mairie

## Les projets en cours et à venir

### • Démolition de trois immeubles rue du Général Gouraud

Dans un souhait de développement de cellules commerciales et de logements locatifs, le projet vise à des travaux de désamiantage et de démolition de trois friches en centre-bourg. La démolition des numéros 15 à 19 s'est terminée en mai dernier et celle du numéro 18 devrait s'achever fin 2024 (sauf aléas).

Ces démolitions représentent la somme de 234 495,00 € HT (montant prévisionnel) et sont subventionnées à 60 % de la manière suivante : 70 391,90 € par l'État et 70 349,00 € par la Région Grand Est.

### • Construction d'un complexe sportif

En remplacement de l'ancien gymnase Saint-Martin, le futur complexe sportif permettra la pratique sportive scolaire et extrascolaire (collège, écoles élémentaires, associations sportives, centre de loisirs, etc.). Ce dernier comprendra notamment une salle multisport, des gradins fixes de 253 places, une structure artificialisée d'escalade de niveau départemental, deux courts de tennis couverts, une salle de danse et une salle dédiée à la force athlétique.

Les travaux de démolition du gymnase Saint-Martin se sont terminés en juillet dernier et la construction du futur complexe débutera en février 2025 pour une durée estimée de 16 mois.

Le coût prévisionnel incluant les travaux, les frais de maîtrise d'œuvre et les frais d'études est de l'ordre de 8 320 000 € HT.

Pour la démolition du gymnase existant, deux subventions ont été attribuées à la Ville : 120 000 € par la Région Grand Est et 202 910 € par l'État.

Pour la construction du complexe, les subventions suivantes ont d'ores et déjà été attribuées : 300 000 € par l'État, 880 000 € par la Région Grand Est, 2 167 515 € par le Département de la Marne, et 320 000 € de l'Agence Nationale du Sport.

En complément, la Ville a sollicité une subvention auprès de l'État au titre du FNADT, une autre encore auprès de la Fédération Française de Tennis (FFT) au titre de « l'Aide au développement des clubs et de la pratique 2024 », une subvention auprès de la Région Grand Est dans le cadre

du programme Climaxion et enfin auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie au titre du « XIème programme d'intervention ».

### • Élaboration d'un schéma directeur patrimonial énergie et solaire

Pour ce projet, 7 sites communaux sont concernés (l'espace Léon Bourgeois, le centre culturel Napoléon III, le pôle public, le stade municipal, le centre technique municipal, les logements communaux de la place Léon Bourgeois et la salle Louisiane).

Ce dernier comprend trois phases : un diagnostic stratégique du patrimoine permettant notamment d'identifier les économies d'énergie possible par bâtiment, puis l'établissement de plusieurs scénarios de rénovation énergétique et de développement d'énergies renouvelables et enfin l'élaboration du schéma directeur avec la rédaction d'un plan d'action précis.

Cette étude a été lancée en janvier 2024 et son coût prévisionnel est de 69 435,92 € TTC. Les subventions suivantes ont d'ores et déjà été attribuées : 34 373 € par la Région Grand Est (crédits de la Banque des Territoires) et 18 293,28 € par la SASU FNCCR au titre du « Fonds CHÊNE ».

### • Création d'une liaison douce sécurisée vers la gare de Mourmelon-le-Petit

Après l'étude d'opportunité réalisée au premier semestre 2023, place au concret avec la construction à proprement parler de la liaison douce, sécurisée, séparée et parallèle à la RD19, à destination des modes actifs (piétons, cyclistes et trottinettes, etc.) reliant Mourmelon-le-Grand à la gare de Mourmelon-le-Petit. Longue d'environ 3 kilomètres, son tracé débutera rue Canrobert à Mourmelon-le-Grand pour se terminer à la gare de Mourmelon-le-Petit.

La maîtrise d'ouvrage revient à la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (AOM). L'aménagement sera réalisé au cours de l'année 2025. Le coût estimatif, au stade de la faisabilité du projet, est évalué à 1 000 000 € HT et sera financé par Châlons-Agglom.



Le square du Petit Prince au coeur du nouveau lotissement "Le Buisson Filot 2"



Démolition d'immeubles rue du Général Gouraud

## Retour sur les travaux de l'été

*La période estivale est souvent propice aux multiples travaux d'une commune : rénovation, nettoyage, voirie, etc. D'un côté, la gêne parfois occasionnée est nettement diminuée et de l'autre, la réalisation desdits travaux se fait dans de meilleures conditions pour les agents municipaux ou pour les entreprises mandatées. En soit, un bon compromis pour tout le monde ! Retour sur quelques-uns de ces travaux.*

### Remise en peinture

La dernière remise en peinture de la pergola du square Jean Jaurès datait de 2015 et avait été réalisée à l'époque par une entreprise. Cet été, les agents des ateliers municipaux ont démonté l'intégralité des planches de la pergola, puis nettoyé, gratté et brossé les éléments métalliques. Ces derniers ont ainsi pu être remis en peinture, en rouge pourpre, couleur identique aux pupitres du monument Farman. Nous avons profité de ces travaux pour installer un panneau d'affichage associatif (réservé aux associations de Mourmelon-le-Grand).

De même, le cadre métallique encadrant la fresque en mosaïque, installée à l'entrée de ville, rue du maréchal Foch, a lui aussi été repeint à la mi-juillet par les agents municipaux.



### Nettoyage du parvis de l'église



La municipalité a récemment fait l'acquisition, pour le service de la propreté urbaine, d'un laveur de sol haute pression destiné au nettoyage des parvis et des trottoirs en pavés (autour de l'église Saint-Laurent, rue de l'église, rue du maréchal Joffre, place Georges Clemenceau, etc.).

Précisons d'une part que l'eau utilisée provient de nos réserves de récupérations des eaux pluviales et d'autre part que cette prestation de nettoyage était auparavant réalisée par une entreprise extérieure.

### Création d'une nouvelle zone 30 km/h

Des travaux de signalisation horizontale et verticale ont été réalisés cet été. Ces derniers ont essentiellement consisté à la création d'une « zone 30 » depuis les croisements des rues du 11 novembre 1918 et du Levant avec la rue du Terme Hilaire.

La zone 30 est un espace public urbain dans lequel la vitesse modérée des véhicules (moins de 30 km/h) permet de favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie (automobilistes, piétons, cyclistes, etc.).

La création d'une zone 30 semblait opportune, compte tenu de la présence de l'école primaire et du gymnase du Terme Hilaire, des deux lotissements résidentiels du Buisson Filot I et du Buisson Filot II et également du stade municipal, du nouveau square du Petit Prince et de la sente piétonne en direction du parc Eugénie (rue du 11 novembre 1918).

Dans ce secteur, l'ensemble des panneaux qui n'étaient plus aux normes a été déposé par les services techniques de la Ville, préalablement à la pose des nouveaux panneaux par une entreprise spécialisée.

Les principes à retenir pour la zone 30 : le piéton n'est pas prioritaire mais peut se déplacer en sécurité en traversant facilement, même en l'absence de passages piétons (il doit clairement en manifester l'intention). Pour les cyclistes et les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM : trottinettes électriques, gyropodes, gyroroues, etc.) toutes les chaussées sont à double-sens.



## Focus sur les projets d'aménagement urbain

*Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » (PVD), la stratégie de la commune, en matière résidentielle, est de proposer une offre de logements répondant aux besoins de la population en vue, notamment, de stopper la baisse démographique de ces dernières années. Pour ce faire, la collectivité doit notamment poursuivre sa politique d'acquisitions foncières en centre-bourg. Aussi, la Ville souhaite mettre en œuvre, à moyen et long terme, deux projets d'aménagement se situant au sein de l'enveloppe urbaine.*

### Des objectifs clairs

Nous observons, ces dernières années, une tendance à la baisse de la démographie mourmelonnaise. Les objectifs sont donc formels : stopper la perte démographique récente et favoriser l'installation de nouveaux arrivants sur la commune en améliorant l'attractivité du territoire. À cela s'ajoute notre souhait de répondre aux enjeux d'aménagement durable, de maîtrise de l'étalement urbain et de revitalisation urbaine avec comme ligne de mire le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN). Deux projets d'aménagement urbain ont donc été imaginés en ce sens : le projet « Les Grands Mais » et le projet « Beauferey ».

### Projet « Les Grands Mais »

Le secteur du lieu-dit « Les Grands Mais » est bordé à l'est par l'espace Suzanne Haulin, à l'ouest par le débouché de la rue Hubert Latham et au nord par la rue du Couchant. La Ville envisage d'acquérir les fonds de jardins et également de requalifier un site sur lequel plusieurs activités potentiellement polluantes se sont succédées. Cela étant, ce projet n'est possible, à terme, que dans une opération d'ensemble puisque ces fonds de jardins sont limitrophes du camp national de Mourmelon.

Ainsi, la municipalité a conventionné avec l'Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE), le 21 février 2024, afin de lui confier la réalisation d'études et la maîtrise foncière de cette opération.

Le projet consiste à réaliser ou à faire réaliser entre 20 et 30 logements dans le but de répondre aux besoins de son territoire. Des intentions de projet ont été réalisées par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC) visant à créer de l'habitat individuel sur les fonds de jardins et de l'habitat individuel groupé sur l'emprise de site d'activités.

### Projet « Beauferey »

La collectivité a pour projet de céder un ensemble foncier d'une surface d'environ 1,5 hectare situé entre les rues Saint-Exupéry et Albert Camus et dont elle est en partie propriétaire (l'acquisition de parcelles limitrophes est en cours).

Aussi, la commune souhaite trouver un ou des porteurs de projet afin de réaliser sur ces terrains une ou plusieurs opérations de logements (en accession à la propriété, destinés à la location et aux personnes âgées en perte d'autonomie, etc.) répondant ainsi aux différents besoins des habitants à accueillir sur son territoire.

La Ville a donc décidé de lancer un appel à projet afin de sélectionner un ou plusieurs opérateurs pour la construction et la commercialisation des programmes de logements. En conséquence, le Conseil municipal a décidé de confier à l'AUDC la mission d'assistance au pilotage de cet appel à projet.

À titre d'information, une subvention représentant 50 % du coût hors-taxes de cette prestation a été sollicitée auprès de la région Grand Est en faveur des Petites Villes de Demain (PVD) et des centralités rurales.



## COMECIA : bienvenue au général de division François-Yves Le Roux

*Le 1er août 2024, le général de division François-Yves Le Roux a pris le commandement de l'entraînement au combat interarmes à Mourmelon et de la base de défense de Mourmelon-Mailly, ainsi que les fonctions de délégué militaire départemental de la Marne. Il succède ainsi au général de division Jean-Michel Guilloton.*

Le général de division François-Yves Le Roux est né le 1er avril 1969 à Saint-Brieuc dans les Côtes-d'Armor. Il intègre l'école spéciale militaire de Saint-Cyr (1988-1991) et choisit à l'issue l'artillerie. Son année de spécialisation effectuée, il sert au 68<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'Afrique de La Valbonne de 1992 à 1995 comme officier reconnaissance puis officier de tir. Promu capitaine en août 1995, il est affecté la même année au 61<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Trèves en Allemagne.

Il retrouve l'école d'application de l'artillerie en juillet 1999 comme instructeur. Il est promu chef d'escadron en décembre 2001. Breveté de l'école de guerre, il est affecté en septembre 2003 au 93<sup>e</sup> régiment d'artillerie de montagne comme chef du bureau opérations-instruction. Appelé à servir à l'état-major de la brigade d'artillerie en août 2005, il est chef du bureau préparation opérationnelle avant d'être promu lieutenant-colonel le 1er décembre suivant.

En août 2007, il rejoint l'état-major de l'armée de Terre comme officier au bureau « plans », puis à partir de 2009 comme « plume » du chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT). Il est promu colonel le 1er juillet 2010. En juillet 2011, il prend le commandement du 93<sup>e</sup>

régiment d'artillerie de montagne à Varcès-Allières-et-Risset. Il rallie Lille en juillet 2013, où il sert comme assistant militaire du général commandant les forces terrestres. Il est ensuite directeur adjoint du centre des hautes études militaires (CHEM) de 2016 à 2017.

De 2017 à 2020, il est chef du bureau études opérationnelles de la division « emploi des forces » de l'état-major des armées. Nommé général de brigade le 1er juin 2020, il prend le commandement de l'école d'artillerie deux mois plus tard. L'année suivante, le commandement des écoles militaires et de la base de défense de Draguignan lui sont également confiés. Le 1er août 2022, il est nommé général adjoint cohérence auprès du général commandant la force et les opérations terrestres à Lille.

Le 1er janvier 2024 il est promu général de division avant de prendre, le 1er août suivant, le commandement de l'entraînement au combat interarmes (COMECIA) à Mourmelon et de la base de défense (BdD) de Mourmelon-Mailly, ainsi que les fonctions de délégué militaire départemental (DMD) de la Marne

Engagé en opérations en République Centrafricaine et en Ex-Yougoslavie, le général de division François-Yves Le Roux est officier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.



## 501<sup>e</sup> RCC : le colonel Clément est le nouveau chef de corps des tankistes

*Le 13 juin dernier, après deux années d'activités intenses, le colonel Matthieu Leroy a rendu son commandement à la tête des bérets noirs du 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat, à l'occasion d'une cérémonie présidée par le général Ludovic Pinon de Quincy, commandant la 2<sup>e</sup> brigade blindée. C'est le colonel Cyrille Clément, un fidèle du régiment, qui lui succède.*

Âgé de 42 ans, marié et père de cinq enfants, le colonel Cyrille Clément a été admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2002 (promotion « général de Galbert »). Il rejoint ensuite, en 2005, l'École d'application de l'arme blindée cavalerie pour y effectuer sa formation complémentaire. En 2006, il est affecté comme chef de peloton AMX 10RC au 1<sup>er</sup> régiment de spahis à Valence, avant de prendre en 2012 le commandement d'un escadron de cavalerie blindée au sein de ce même régiment.

À l'issue de son temps de commandement, il sert comme officier de pilotage du soutien au sein de la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) puis comme officier rédacteur à la direction de projet « réserves 19 », avant

d'entamer sa scolarité au Cours supérieur interarmes puis à l'École de guerre. En 2019, il est affecté comme assistant militaire du général commandant le corps de réaction rapide-France (CRR-Fr), à Lille.

En 2021, il prend les fonctions de chef du bureau opérations instruction du 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat. Il rejoint en 2023, l'état-major de l'armée de Terre où, en tant que chef de la section synthèse, il collabore à la préparation des dossiers de visite et d'entretien du chef d'état-major de l'Armée de terre (CEMAT) et du major général de l'Armée de terre (MGAT).

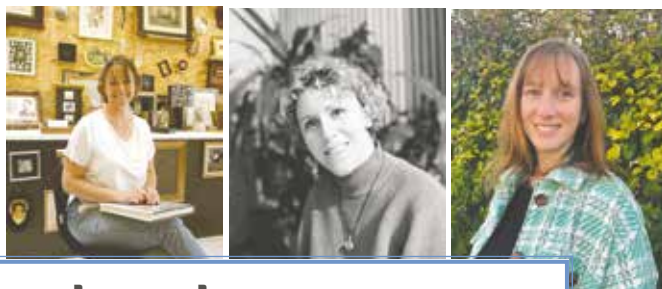
Le colonel Clément a été projeté en opérations à six reprises à Djibouti, au Sénégal, en Afghanistan, au Tchad, au Koweït et au Niger. Il est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze.



# ÉCONOMIE LOCALE

## Zoom sur les nouveaux commerces et services

Au fil des numéros de « Synthèse », nous présentons régulièrement les nouveaux commerces et services qui s'installent au sein de notre commune. Dans ce numéro, vous découvrirez un nouveau centre de bien-être, un magnétiseur et un fournisseur de consommables et matériels médicaux.



### Centre de bien-être : Au temps d'une douce heure 13 rue Maurice Langlois

**Anne Decorte**, psychothérapie analytique pour adultes et adolescents

Téléphone : 06.41.44.28.14 – Mail : [decorteanne0@gmail.com](mailto:decorteanne0@gmail.com)

**Laëtitia Ronveaux**, sophrologue. Séances individuelles et de groupes

Téléphone : 06.51.59.36.41 – Mail : [laetitia.ronveaux51@gmail.com](mailto:laetitia.ronveaux51@gmail.com) – Site internet : [www.laetitia-ronveaux.com](http://www.laetitia-ronveaux.com)

**Éléonore Dufay**, naturopathe

Téléphone : 07.44.92.84.82 – Mail : [eleonoredufay@gmail.com](mailto:eleonoredufay@gmail.com) – Site internet : <https://eleonoredufay.fr>



### Nicolas Morel, magnétiseur - 162 rue Henri Guillaumet

C'est en 2013 que Nicolas Morel, 29 ans, a découvert qu'il pouvait aider les autres grâce au magnétisme. « J'ai d'abord pratiqué sur mes proches et j'ai rapidement observé des effets bénéfiques sur leur bien-être. J'ai donc poursuivi l'exploration de cette pratique en l'étendant à de plus en plus de personnes » nous explique-t-il. Fort de ces expériences, le mourmelonais a décidé d'ouvrir son propre cabinet de magnétisme, à son domicile, en février dernier. Cet espace est entièrement dédié aux personnes en quête de soulagement pour des problèmes variés, qu'ils soient physiques, émotionnels ou énergétiques (douleurs articulaires, stress, surmenage, manque de vitalité, etc.).

Téléphone : 06.50.35.49.67 – Mail : [n.morel.magnetiseur@gmail.com](mailto:n.morel.magnetiseur@gmail.com)

Page Facebook : « Nicolas Morel Magnétiseur Mourmelon »

### SARL Pharmycine - 7 rue du Tumoy

La SARL Pharmycine est dirigée par ses deux fondateurs et associés : Badr Ezzidi (38 ans) et Hassane Tlemsani (64 ans). C'est au Maroc, durant le confinement lié au Covid-19, qu'a germé l'idée de créer, sur le sol de l'Hexagone, une société proposant du matériel médical.

Concernant l'évolution à moyen terme de Pharmycine, ses codirigeants ont envisagé, durant la première année, de lancer une plateforme de vente en ligne de produits médicaux à destination des professionnels de santé. Cette première phase ayant également pour but d'initier le financement, en interne, des solutions télé-médicales (télé-consultation, télé-expertise et télé-surveillance) prévues dès la deuxième année.

Le choix d'une implantation à Mourmelon-le-Grand fait suite aux recommandations de Business France, avec un suivi de Châlons-Agglomération. « Nous avons opté pour Mourmelon en raison, notamment, de la proximité du département de la Marne avec l'Île-de-France et l'aéroport Roissy CDG, mais aussi la position centrale de la commune par rapport aux principales agglomérations marnaises que sont Châlons-en-Champagne, Reims et Épernay » détaille Hassane Tlemsani, ajoutant « À cela s'ajoute la disponibilité, la configuration, la qualité et le loyer de la cellule commerciale proposée par la municipalité ».

Site internet : [www.pharmycine.fr](http://www.pharmycine.fr)

Téléphones : 06.62.32.84.51 / 06.62.32.83.58

Mails : [commercial@pharmycine.fr](mailto:commercial@pharmycine.fr) / [exploitation@pharmycine.fr](mailto:exploitation@pharmycine.fr)





# L'Agglo à la une



## L'économie circulaire : un modèle vertueux pour l'environnement

**Au moment où les questions environnementales prennent une place centrale dans nos préoccupations, il est essentiel de comprendre et d'intégrer le concept de l'économie circulaire.**

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Ce modèle de production et de consommation repose sur le partage, la réutilisation, la réparation, la rénovation et le recyclage des produits et des matériaux le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur. Leur cycle de vie étendu réduit l'utilisation de matières premières et la production de déchets. Ainsi, lorsqu'un produit est en fin de vie, les ressources qui le composent sont maintenues autant que possible dans le cycle économique grâce au réemploi et au recyclage. L'économie circulaire entend répondre, au moins partiellement, à la préservation des ressources. Elle vise le développement d'énergies renouvelables pour produire les matières ou l'énergie nécessaires et la création d'un cercle vertueux limitant le gaspillage au profit de la réutilisation. A la clef : des créations d'emplois locaux, une réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pression sur les ressources planétaires.

## NOS ACTIONS



### Une recyclerie à vocation écologique, sociale et économique

Cette structure, gérée par l'association ISCIAE, collecte des objets et des matériaux pour leur donner une seconde vie. Elle a déjà permis de recycler plus de 39 tonnes d'objets depuis son ouverture, en mars 2023, à l'initiative de Châlons Agglo.

+ d'infos : [chalonsagglo.fr](http://chalonsagglo.fr)

### Le territoire adopte son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Châlons Agglo mène une stratégie pour diminuer la quantité de déchets, tout en apportant un service qualitatif et harmonisé sur l'ensemble du territoire. Cette politique de transition écologique basée sur les principes de l'économie circulaire passe par l'accompagnement des habitants et la modification de leurs comportements. Le plan d'action du PLPDMA, élaboré de 2024 à 2030, se décline en 7 axes thématiques avec des actions qui portent aussi bien sur les déchets du quotidien que ceux occasionnels. L'objectif est d'être en dessous de 479 kg par an et par habitant de déchets ménagers et assimilés (hors gravats) en 2030, soit de réduire de 85 kg par habitant par rapport à l'année de référence (2010), soit une baisse de 15 %.

## Instauration d'un partenariat avec l'Opéra de Reims

Depuis plusieurs années, la municipalité prône la culture en milieu rural. Spectacles, concerts, rendez-vous jeune public, programmes « Cinémardis » et « Ciné à l'affiche », festival international « War on Screen » en sont les parfaits exemples. La saison 2024/2025 ajoutera une corde à son arc avec la mise en place d'une collaboration avec l'Opéra de Reims.

### Assister à un concert à Mourmelon...

Ce partenariat se traduira tout d'abord par la représentation, au centre culturel Napoléon III, du concert cabaret des années 20 « Tout est pour vous ! » le vendredi 27 septembre prochain à 20h30. Sous la direction musicale de Yann Molénat, ce concert est distillé par le fringuant Orchestre de l'Opéra de Reims au son des refrains de Maurice Yvain, Christiné, Oberfeld, Gabaroché et bien d'autres. Les spectateurs auront ainsi le plaisir de se glisser dans une capsule temporelle vibrionnante et frivole, où s'épanouissent les chansons qui ont illuminé les Années folles façon Mistinguett, Maurice Chevalier et autres Arletty.

Ce rendez-vous étant intégré à notre saison culturelle, les tarifs de la billetterie sont identiques aux autres rendez-vous de la programmation mourmelonnaise à savoir 8 € et 2 € pour les moins de 12 ans (billetterie en ligne sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr) ou directement à l'accueil de la mairie).

### ...Participer aux générales à Reims

Autre avantage de ce partenariat : la possibilité, pour les habitants de Mourmelon-le-Grand, d'assister gratuitement à des répétitions générales au sein du prestigieux établissement rémois, autrefois connu sous le nom de Grand Théâtre.

Deux spectacles ont été retenus à savoir « *La Cenerentola* » le jeudi 23 janvier 2025 à 20 heures et « *Les contes d'Hoffmann* » le jeudi 27 février à 20 heures.

**CONCERT**

27.09  
20h30

ORCHESTRE DE L'OPÉRA DE REIMS

**TOU T EST  
POUR VOUS !**

DIRECTION MUSICALE ET PIANO YANN MOLÉNAT

AVEC CAMILLE BRAULT MEZZO-SOPRANO  
ET IGOR BOUIN BARYTON

**CENTRE CULTUREL NAPOLEÓN III**  
86 RUE DU GÉNÉRAL GOURAUD  
51400 MOURMELON-LE-GRAND

Tarifs :  
8 € / 2 € pour les -12 ans

Réservation :

OPÉRA DE REIMS @operadereims

MOURMELON LE GRAND

Pour chacune de ces générales, 10 places seront allouées – sur inscription préalable avant le 4 novembre 2024 – aux Mourmelonnaises et Mourmelonnais. Pour s'inscrire, deux solutions : envoyer un mail au service Événementiel et Communication ([evenementiel@villedemourmelonlegrand.fr](mailto:evenementiel@villedemourmelonlegrand.fr)) ou appeler au 03 26 66 57 08 ou 03 26 66 99 76. Précisions importantes : les places retenues devront bien évidemment être honorées et le déplacement à l'Opéra de Reims ne sera pas organisé ou pris en charge par la Ville.

### Opéra - *La Cenerentola*

De la joie, du sentiment, de la drôlerie et de la virtuosité, une partition irrésistible de grâce et d'énergie signée du maître de l'opéra buffa... et le bonheur est là !

Fabrice Murgia a imaginé une désopilante nouvelle production du chef-d'œuvre de Rossini. Entrez dans un univers furieusement drôle et fantasque où l'on croise l'improbable parentèle de la Famille Addams, savourez le plaisir d'une haute fantaisie.

Une réponse contemporaine et jubilatoire aux enjeux traditionnels de l'opéra-bouffe rossinien.

Du gothique et du chic ? Jouissif.

Chanté en italien - 3h avec entracte

### Opéra - *Les Contes d'Hoffmann*

Le dernier chef-d'œuvre d'Offenbach dans une nouvelle production subtile et spectaculaire.

Lotte de Beer est une metteuse-en-scène talentueuse et passionnante. Elle nous en propose une lecture foncièrement personnelle. La fine fleur de la jeune génération de chanteurs internationaux francophones a été réunie pour interpréter ces Contes, tels la formidable soprano Linneke Ruiten – qui interprète les quatre héroïnes –, le ténor Attilio Glaser, Hoffmann superlatif, ou encore le beau baryton de Christian Rodrigue Mounougou, titulaire des quatre diables.

Une nouvelle production réjouissante qu'il ne faut assurément pas manquer.

Chanté en français - 3h15 avec entracte

# MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi :  
9h30 - 12h / 14h - 17h30
- Samedi :  
9h - 12h / 14h - 17h

Renseignements : 03.26.66.57.07



## CAFÉ LITTÉRAIRE

Un moment littéraire et caféiné ! Partagez vos coups de cœur du moment et découvrez les pépites des autres participants ainsi que celles des bibliothécaires !

**Le premier rendez-vous aura lieu le mardi 8 octobre à 18h**  
Public adulte, sur inscription.

Samedi  
**28**  
septembre

### Conte « ça chante sous le parapluie » par Nathalie Loizeau

**15h** : Embarquez pour une randonnée contée, ponctuée de comptines, chansons et jeux de doigts à la fois tendres et pétillants. Au fil des mots, des gestes et des notes, tour à tour, matières, végétaux, manipulations sonores et d'objets ponctuent le récit et invitent les enfants à une exploration des sens et de l'imaginaire. Gratuit, sur inscription. Dès 3 ans.



Jeudi  
**31**  
octobre

### Escape game : Venez affronter la terrible sorcière Cornebidouille

**14h** : Cornebidouille en a assez de Pierre et de tous les enfants qui ne veulent pas manger leur soupe ! Elle est vraiment furieuse et a décidé de les ratatouiller... Il va falloir, comme Pierre, être plus malins qu'elle : résoudre plusieurs énigmes et trouver sa formule magique pour la retourner contre elle. Durée : 1h - Gratuit, sur inscription. De 6 à 11 ans.  
*D'après les livres de Magali Bonniol et Pierre Bertrand – Un jeu proposé par l'École des Loisirs*



Samedi  
**23**  
novembre

### Bricolage de Noël « Réalise une décoration pour ta maison »

**15h** : Venez réaliser une jolie décoration de Noël à accrocher dans votre maison. Gratuit, sur inscription. De 5 à 8 ans.



## NOUVEAUTÉS

- Blue et compagnie (DVD)
- Gate of Nightmares d'Hiro Mashima (manga)
- Les gardiens du monde sauvage de Melissa Harrison (Roman enfant)



## COUP DE



- Le barman du Ritz de Philippe Collin (Roman)
- Eloïz (CD)
- Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire de Jonas Jonasson (BD)



### BÉBÉS LECTEURS

Samedis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre  
Sur inscription  
À 10h et 11h - 0/2 ans

### L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin  
Sans inscription  
À 10h30  
2/6 ans

### INSTANTS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedis 12 octobre et 14 décembre  
Entrée libre - À 15h

### LUDO ÇA ME DIT !

Samedis 19 octobre et 16 novembre  
Sans inscription  
De 14h à 17h - À partir de 3 ans



Vendredi  
27 septembre  
20h30

## OPÉRA « TOUT EST POUR VOUS ! »

Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 8 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Billetterie en ligne sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr) ou  
guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



Samedi  
28 septembre  
20h30

## CONCERT « JEAN-JACQUES MILTEAU »

+ Arnaud Fradin & his Roots Combo  
du Festival Les Itinéraires proposé par le Département de la Marne  
Centre culturel Napoléon III  
Gratuit - Réservations [www.festival-itinéraires.fr](http://www.festival-itinéraires.fr)



Jeudi  
10 octobre  
20h

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA, « WAR ON SCREEN »

proposé par la Comète, Scène Nationale de Châlons-en-Champagne  
« LES FANTÔMES » en présence du réalisateur  
Centre culturel Napoléon III - Plein tarif : 7 € / Tarif réduit : 4,50 €



Vendredi  
18 octobre  
20h30

## SPECTACLE DE D'JAL « EN PLEINE CONSCIENCE »

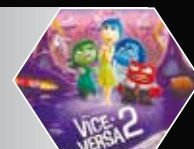
Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 15 euros et 5 euros pour les moins de 12 ans  
Billetterie en ligne sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr) ou  
guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



Jeudi  
24 octobre  
14h30

## CINÉ À L'AFFICHE - « VICE-VERSA 2 »

Cinéma au centre culturel Napoléon III - Sans réservation  
Tarifs : 7 euros / 4 euros pour les moins de 18 ans



Jeudi  
24 octobre  
20h

## CINÉ À L'AFFICHE - « À L'ANCIENNE »

Cinéma au centre culturel Napoléon III - Sans réservation  
Tarifs : 7 euros / 4 euros pour les moins de 18 ans



Mardi  
29 octobre  
14h30 / 16h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « COCO »

Auditorium de la mairie - Sans réservation  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et 16h30 et rue de l'église à 20h



Mardi  
12 novembre  
14h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « LE GRAND BAIN »

Auditorium de la mairie - Sans réservation  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h



Vendredi  
15 novembre  
20h30

## THÉÂTRE « NUIT D'IVRESSE »

Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 8 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Billetterie en ligne sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr) ou  
guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



Jeudi  
28 novembre  
20h

## CINÉ À L'AFFICHE - « PROGRAMMATION À VENIR »

Cinéma au centre culturel Napoléon III - Sans réservation  
Tarifs : 7 euros / 4 euros pour les moins de 18 ans

